Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_69-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLIKA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 19 octobre 2026 à 20h00 /
2026ko urriaren 19ko biltzarra, arratseko 20:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
13 octobre 2026 / 2026ko urriaren 13a	27	26

Etaient présents / Hor izenak :
LUBERRIAGA Bénédicte, MOUHICA Jean Pierre, OZCORTA LARZABAL Élodie, MAURY Christian, CLUCHIER Florence, ZITTEL Erick, MERCIER Marie, OROZ Mikel, AZARETE Jean Louis, IRAZOQUI Christine, DÉSERT Xabi, ROUSSEAU Dominique, GUISON Valérie, ISASA Didier, DELQUÉ Sabine, SALAÜN Anne-Cécile, CATTEAU Marie, MORICEAU Mathieu, MUNIER Frédéric, CHARRIER Alain, MANTEROLA Elorri, ARIN LARRAÑAGA Iraia, SOLORZANO Eki, TAILLEBOIS Laura, LADUCHE Jean Louis, UGARTE Jean Pascal

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :
DAGUERRE Sandrine (k) à MAURY Christian (i)

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie CATTEAU

2026-69 AAPPMA Nivelle : renouvellement des baux de pêche / AAPPMA Nivelle : Arrantzako alokairuen berritzea
Par courrier du 7 octobre dernier l'AAPPMA Nivelle nous a demandé le renouvellement du bail relatif aux droits de pêche et d'études piscicoles.
En effet, le bail conclu entre la Commune et l'AAPPMA Nivelle vient à expiration le 31 décembre 2026 (1er janvier 2018 au 31 décembre 2026).
Aussi, il convient d'autoriser la Maire à signer un bail d'une durée de 9 ans dans les mêmes conditions que le bail précédent.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du contenu du bail, **à l'unanimité** :

DONNE à bail à l'AAPPMA Nivelle ses droits de riveraineté tels que présentés par Madame la Maire, pour une période de neuf années allant du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2035.

HABILITE Madame la Maire à signer au nom de la Commune le contrat de bail.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.
La Maire / Auzapez Anderea,
Bénédicte LUBERRIAGA